



Assemblée générale électorale vendredi 1^{er} octobre 2021

Les membres actifs de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique « **La Goujonnette** » et les membres actifs de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique « **La Gaule Fraternelle** »

Sont convoqués en assemblée générale

Le Vendredi 01 Octobre 2021, à 18H30

Lieu : Salle à l'étage de la Mairie d'Anet (28260)

Ordre du jour :

- Election des membres du conseil d'administration pour la période 2022-2026
- Election des délégués à l'assemblée générale de la fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique d'Eure-et-Loir
- Désignation du (des) candidat(s) éventuel(s) au conseil d'administration de la fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique d'Eure-et-Loir

Pour voter, se munir de sa carte de pêche 2021.

Pour être candidat, se munir de ses cartes de pêche 2020 et 2021.

Pass'Sanitaire obligatoire.

Le président,
M. CAVAN Charles

Le secrétaire,
M. AMEYRICKX Jacques

Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

Déclarée le 19 Juin 1930, Journal Officiel du 11 Juillet 1930, sous le N°163 à la Préfecture de Chartres (28)

SIREN 513 919 225 – Siret 513 919 225 00013

Siège social

2 Rue de la Mairie 28260 Oulins – France – Tél. 33 (0) 2 37 41 49 44 – Mob. 33 (0) 6 83 40 48 29

Site Internet

<http://aappma-oullins.over-blog.com/>

Messagerie

aappma.lagoujonnette@gmail.com